

Directeur de Publication :
Brice PARINET

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.ff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 17h00
JEUDI	9h00 - 10h30 14h00 - 17h00
VENDREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

Composition

ALEXANDRE, ARTHUR, CLÉMENTINE,
FRANCK, KARIM, MAEL, MARC-
ANTOINE, MATHIS, MICHÈLE,
NICOLAS, SARAH, VINCENT, WILLIAM

Lignes directes DYF

Service civique—Communication
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 26
Compétitions & Féminines
Marc-Antoine KELLER
01 80 92 80 37
Arbitrage
Sarah DEGAGE : 01 80 92 80 25
Dossiers FAFA & Arbitrage
Mathis FAUCHON : 01 80 92 80 44
Comptabilité
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Règlements & Foot Animation
Alexandre OGÉREAU
01 80 92 80 22
Service civique
Maël LE GOFF - 01 80 92 80 23
Discipline
Vincent RADENAC - 01 80 92 80 45
Technique
Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Karim CHOUKA - 01 80 92 80 27
Arthur JAMIN - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28



YVELINES
TERRE DE FOOTBALL



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Yvelines



EKISPORT



Yvelines
Le Département

Mardi 23 septembre 2025

N° 1857

Saison 2025/2026

JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2-6
COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	7-10
COMMISSION DES STATUTS & RÈGLEMENTS	10
COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION	10-11
COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ	11-12
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ	12
FLASHS ACTUS TECHNIQUES	13

FUTSAL JEUNES

Engagements ouverts pour

- les Coupes des Yvelines U12 à U16
- et les nouveaux championnats U13 et U15

Jusqu'au 15 octobre 2025

L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE

FOOT LOISIR + 45 ANS

Réunion de début de saison au District

Jeudi 2 octobre 2025

Salle Alain Maillet (RDC)

À 18h30

CATÉGORIES SENIORS D1 - D2 & FUTSAL

Samedi 4 octobre 2025

à 08 h 30, au District

Salle Alain MAILLET

Informations aux Éducateurs sur les changements concernant les obligations de diplômes pour encadrer, saisons 2025-2026 et 2026-2027 et les modifications règlementaires.

Échanges entre les Arbitres et les Éducateurs accompagnés des Capitaines.

L'Équipe

DU DISTRICT DES YVELINES

Yvelines,
Terre de Football



BRICE PARINET

PRÉSIDENT

WILLIAM MARISSAL

DIRECTEUR

ALEXANDRE OGEREAU

**RESPONSABLE PÔLE
COMPÉTITIONS**

FOOT ANIMATION
RÈGLEMENTS

01 80 92 80 22

MICHÈLE COURTIN

COMPTABILITÉ
TERRAINS

01 80 92 80 24

SARAH DEGAGE

C.T.A.
CONSEILLÈRE
TERRITORIALE
ARBITRAGE

01 80 92 80 25

CLÉMENTINE LUNT

COMMUNICATION
FORMATIONS
RESP. AGRÉMENT
COLLECTIF
SERVICES CIVIQUES

01 80 92 80 26

MARC-ANTOINE KELLER

COMPÉTITIONS
CAD
SR
FÉMININES

01 80 92 80 37

VINCENT RADENAC

DISCIPLINE
CAD
CDPME

01 80 92 80 45

FRANCK BARDET

**RESPONSABLE
PÔLE TECHNIQUE**

C.T.D. D.A.P.

01 80 92 80 30

NICOLAS TEXIER

FUTSAL
FÉMININES

C.T.D. D.A.P.

01 80 92 80 28

KARIM CHOUIKA

DÉTECTIONS &
FORMATIONS
TECHNIQUES

01 80 92 80 27

ARTHUR JAMIN

FORMATIONS
TECHNIQUES
& DÉTECTIONS

01 80 92 80 29

MAEL LE GOFF

ALTERNANT
AGRÉMENT
COLLECTIF
SERVICES CIVIQUES

01 80 92 80 23

MATHIS FAUCHON

ALTERNANT
FAFA
CITOYENNETÉ

01 80 92 80 44



ADMINISTRATION@DYF.FFF.FR

AGENDA 2025 / 2026 SEPTEMBRE - OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1er	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

22/09/25

Réunion début de saison FA U6/U9 (au DYF)

23/09/25

Réunion tech clubs U6F à U13F (au DYF)

02/10/25

Réunion Foot loisir + 45 ans

04/10/25

Réunion éducateurs, arbitres, capitaines : Sen D1/D2 + FUTSAL

3-4-5-11-12/10-25

FIA 2ème session (au DYF)

06/10/25

Collège des Présidents de clubs

Modifications des Lois du jeu

Saison 2025/2026



Loi 3 – Capitaine seul à parler

Loi 8 – Balle à terre

Loi 12 – Gardien & 8 secondes

Nouveauté carton blanc



Gala des Champions

2024 . 2025

Mardi 16 Septembre 2025

Une soirée d'exception en l'honneur des Clubs champions yvelinois.
Un moment de distinction, de fraternité et de passion partagée

29 clubs - 72 personnes

Contrairement aux années précédentes (Trophées des Champions) où le district conviait toutes les équipes 1ère de leur poule, il a été décidé désormais d'inviter les équipes CHAMPIONNES, c'est-à-dire celle terminant 1ère de leur division !

Le président du District des Yvelines de Football, Brice PARINET, avait à cœur de récompenser ces équipes, et avec une nouvelle formule, un nouveau lieu.

La soirée s'est déroulée au restaurant Cazaudehore, à Saint Germain-en-laye.

Et nous avons eu l'honneur d'avoir parmi nous Olivier de La Faire, Conseiller départemental des Yvelines (entre autre), qui a participé aux remises 🏆.



Programme Matinée Rencontre Arbitres-Capitaines-Educateurs des clubs SENIORS D1 et D2 du DYF

Saison 2025/2026

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 - RDV 8H30 - AU SIÈGE DU DYF

Chers Président.e.s, soyez persuasif.ve.s auprès de vos éducateurs et capitaines ; ces derniers étant les principaux relais et seuls protagonistes susceptibles d'interagir auprès de vos joueurs pour tempérer leurs comportements parfois déviants et auprès du corps arbitral lors de la rencontre, toujours avec un ton modéré et courtois !

Informations aux Éducateurs sur les changements concernant les obligations de diplômes pour encadrer, saisons 2025-2026 et 2026-2027 et les modifications règlementaires.

Merci pour votre contribution à la réussite de cette initiative et de nous compléter le questionnaire suivant pour infirmer ou confirmer votre présence [en Cliquant Ici](#)

Horaires	Thématiques	Animateurs Intervenants
08h30	Accueil et émargement des acteurs et intervenants	Tous
08h55	Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre	Pierre GUILLEBAUX
	Présentation du programme	Gérard DACHEUX
	Intervention AEF 78	Paul MENDY
	Intervention CDA - Modifications des lois du jeu	Thomas DELASSUS
	Rappel des sanctions disciplinaires encourues par les clubs	Guy BEAUBIAT
	Les attentes et souhaits	salle A
	Échanges acteurs D1 - D2A - D2B Arbitres, éducateurs, capitaines	salle Alain Maillet
	Rapporteurs des 3 groupes (arbitres, éducateurs et capitaines)	salle Alain Maillet
	Regard différent, écoute, analyse, commentaires, conseils	Dominique GOMIS
	Commission d'Application du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football	Gérard DACHEUX
	Éducateurs - Formations, obligations de diplôme requis, changements à venir	David REMISSE
	Questions diverses	Tous
11h30	Clôture de la matinée des acteurs Seniors D1 - D2	Pierre GUILLEBAUX



BESOIN D'UNE PERSONNE ACTIVE ET IMPLIQUÉE DANS VOTRE CLUB ?

OPTEZ POUR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE !



Le District des Yvelines de Football a un agrément collectif depuis 2022 permettant aux clubs Yvelinois de profiter d'un ou plusieurs volontaire.s en services civique.

Pour la saison 2025 / 2026, **60 places sont disponibles.**

Un contrat de 8 mois en 24 ou 35h par semaine sur l'une des 5 missions suivantes :

- « Sensibilisation contre les incivilités et la violence sportive dans le football Yvelinois »
- « Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive »
- « Promotion de la Mixité dans le football et développement du football Féminin »
- « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football (Programme Éducatif Fédéral) »
- « Développement de l'accessibilité de la pratique du football aux personnes en situation de handicap »

Les documents nécessaires à l'inscription ont été envoyés sur les boîtes mails officielles des clubs.

Pour plus d'informations contactez-nous :

- Par mail : administration@dyf78.fff.fr
- Par téléphone :
 - Mael : 01.80.92.80.23
 - Clémentine : 01.80.92.80.26



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

ON

RECRUTE !



Le District des Yvelines de Football propose 2 missions en Service Civique

- 1 poste sur le PEF (**Programme Éducatif Fédéral**)
 - 1 poste sur le Développement du **Football Féminin**
-
- 8 mois à partir du 22 octobre 2025 - 24h/Semaine
 - Le/la candidate doit être titulaire du Permis B et être véhiculé(e)

Contactez-nous vite via :

ADMINISTRATION@DYF78.FFF.FR

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

© Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 - Crédits photo : iStock



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

© Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 - Crédits photo : iStock



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 22 septembre 2025

Présents : MM. , J.P. LEDUC (Président), R. . L. JOUBERT (Vice Président), PANARIELLO, MME N. OLLIVIER, , P. GUILLEBAUX (CD)

Excusés : MME RUPERT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENGAGEMENTS

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour pour la saison 2025-2026 :

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

- ACHERES FC
- A L'ANCIENNE FC
- CHANTELOUP LES V. US
- CROISSY US
- ETANG ST NOM ES
- ERAGNY FC
- HOUILLES S.O.
- MAUREPAS AS
- MESNIL ST DENIS ASL
- OVILLOISE AS 1
- OVILLOISE AS 2
- SARTROUVILLE E.S.

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

En attente de confirmation (jour et horaire) :

- ANDRESY FC : VENDREDI 20h30
- BEYNES FC**
- BOIS D'ARCY AS : VENDREDI 20h30
- BONNIERES FRENEUSE FC : LUNDI 20H30
- BREVAL LONGNES FC : MERCREDI 20h
- CONFLANS FC**
- CHAMBOURCY ASM**
- ECQUEVILLE EFC**
- EPONE USBS : JEUDI 20H30
- FONTENAY LE FLEURY FC VENDREDI 20h30
- GUERVILLE ARNOUV. AS**
- JUZIERS FC JEUDI 20H30
- LE PERRAY FOOTBALL ES : JEUDI 20h ou 20h30
- MAULOISE US : LUNDI SOIR 20H00

- MAURECOURT FC : VENDREDI 20h30
- MEULAN / GUITRANCOURT : VENDREDI 20h30
- MEZIERES SERBIE : VENDREDI 21H00
- MONTIGNY LE BX AS : JEUDI 20h
- MARCQ FC : VENDREDI 20h
- NEAUPHLE-PONT. 78 RC : VENDREDI 20h ou 20h30
- POIGNY LA FORET US MERCREDI 20H30
- PORCHEVILLE FC**
- RAMBOUILLET YVELINES FC : JEUDI 20H30
- REGION HOUDANAIRES FC**
- ROSNY FOOTBALL CS : JEUDI 20h30
- TREMBLAY S/MAULDRE FC - ne peut recevoir
- VILLENES ORGEVAL FC LUNDI 20H30
- VILLEPREUX FC : VENDREDI 20h30

U18

D3

Ajout de VAUXOISE ES 1 en poule B
Ajout de NEAUPHLE PONT. RC 78 en poule C

U15

D3

Ajout de PORCHEVILLE FC 2 en poule B
Ajout de FONTENAY FLEURY FC 2 en poule C

U14

D3

Ajout de CELLOIS CS 2 en poule N3F

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

SENIORS

549943 BOUGIVAL FOOT (D5-C)
551386 PERRAY FOOT ES (D5-D)

U18

508713 MARLY LE ROI US (D3-B)

U17

523623 MAUREPAS AS (D2-B)
541170 ELANCOURT OSC (D2-B)
508713 MARLY LE ROI US (D1-A)

U16

523263 VERNEUIL SUR SEINE US (D1-A)
517404 ST ARNOULT 78 FC (D3-D)
551386 PERRAY FOOT ES (U16 D2-B)
517404 ST ARNOULT 78
545527 MEZIERES AJSL (D3-A)
561074 INTERFOOT (D3-A)

545527 IMEZIERES AJ (D3-A)

U15

513620 GUYANCOURT ES (D3-C)
561074 INTERFOOT (D3-A)
523623 MAUREPAS AS (D3-C)

U14

500731 MAULOISE US (N3-B)
518355 ACHERES FC (N3-C)
560297 FONTENAY FLEURY FC (N3-F)

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D5-C DU 21/09/2025

54725514 Pecq Us Le 2

D5-A DU 21/09/2025

54728369 Poissy Fc 3

U17

D1-A DU 21/09/2025

53433984 Marly Le Roi U.S. 1
53433985 Carrieres Gresillons 1

U16

D3-D DU 21/09/2025

54801829 Mesnil St Denis Asl 21

D2-A DU 21/09/2025

53440566 Epone U.S.B.S. 21

D2-B DU 21/09/2025

53440797 Etang St Nom Es 21

U15

D2-A DU 21/09/2025

53434497 Epone U.S.B.S. 1

U14

N2-B DU 20/09/2025

53442313 Montesson U.S. 22

N3-B DU 20/09/2025

54787554 Chanteloup Les V. Us 22

N3-C DU 20/09/2025

54787787 Aubergenville F.C 22

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

SENIORS

D5-A DU 21/09/2025
54728367 Ent. Mezie/Maule 3 1
D5-B DU 21/09/2025
54777554 Interfoot 78 2
D5-D DU 21/09/2025
54725999 Velizy Asc 3
54726003 Coignieres F.C. 1

U16

D3-B DU 21/09/2025
5343416 Andresy F.C. 21

U14

N3-E DU 21/09/2025
53443408 Vallee 78 F.C. 22
N3-H DU 21/09/2025
53443595 Bougival Foot 23

FORFAIT COUPES AVISÉ VETERANS

CY 21/09/2025
54768245 Vernouillet.F.C 31

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

590310 BONNIERES FRENEUSE

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :
- Séniors D5-A à 13H00
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

523623 MAUREPAS AS

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :
- U18 D2-B à 12H30
- U16 D2-B à 12H30
- U16 D3-D à 12H30
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

502858 HOUILLES AC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :
- U14 N3-C à 13H00
- U14 N3-H à 15H00
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

525514 TRIEL AC

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :
- Vétérans D2-A à 9H00
- Vétérans D4-A à 11H00
- Vétérans D5-A à 11H00
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

527759 BUCHELOISE AS

Demande de changements d'horaires pour permettre un meilleur enchaînement des rencontres :
- Séniors D2-A à 14H30
- U18 D3-A à 11H00
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir vos adversaires.

DEMANDES

SENIORS

D3-A DU 28/09/2025

53437233 CARRIERES S/SEINE US 1 / ST GERMAIN EN L. FC 1

Demande de CARRIERES SUR SEINE US d'inverser la rencontre suite à un arrêté de fermeture de leur terrain.
Accord de ST GERMAIN EN LAYE FC pour un coup d'envoi à 13H00
La Commission donne son accord, l'horaire étant dérogatoire.

D5-B DU 28/09/2025

54777555 FEUCHEROLLES USA 2 / MAULOISE US 2

Demande de FEUCHEROLLES USA d'inverser la rencontre suite à un nombre de matchs important sur leur terrain.
En attente de l'accord de MAULOISE US

D4-B DU 28/09/2025

53438065 TRIEL AC 2 / ANDRESY FC 1

Demande de report de TRIEL AC suite à la tenue de la rencontre de Coupe de France.
La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

D4-A DU 28/09/2025

53437688 CHANTELOUP LES V. US 2 / ECQUEVILLY EFC 2

Demande de report au 26/10/2025 suite à la tenue de la rencontre de Coupe de France.
La Commission donne son accord.

D2-B DU 28/09/2025

VALLEE 78 FC 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1

Demande de VALLEE 78 FC de jouer la rencontre à 17H00, le terrain étant occupé par les U16 puis les U18 en Coupe Gambardella.
L'horaire étant dérogatoire, la Commission donne son accord.

D5-B DU 28/09/2025

54777557 MAISON LAFFITTE FC 2 / INTERFOOT 78 2

Compte tenu du match de GAMBARDILLA, La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

U16

D2-A DU 28/09/2025

53440585 CARRIERES S/SEINE 1 / CARRIERES GRES. AS 1

Demande de CARRIERES SUR SEINE US de jouer la rencontre à 12H30, le terrain étant occupé par les U18 en Coupe Gambardella.
La Commission donne son accord.

D3-D DU 28/09/2025

54801849 MAUREPAS AS 2 / VOISINS FC 1

Demande de MAUREPAS AS 2 de jouer la rencontre à 12H30, le terrain étant occupé par les U18 en Coupe Gambardella et les U20 en Coupe de Paris
La Commission donne son accord.

U15

D2-A DU 27/09/2025

53434501 VERNEUIL SUR SEINE US 1 / MANTOIS 78 FC 2

Demande de VERNEUIL SUR SEINE US de jouer la rencontre à 16H00, le terrain étant occupé par les U14 à 14H00.
La Commission donne son accord, l'horaire étant dérogatoire.

U14

N2-C DU 04/10/2025

53442390 CHESNAY 78 FC 1 / MARLY LE ROI US 1

Demande de CHESNAY 78 FC de jouer la rencontre à 16H00, le terrain étant occupé par les U15 à 14H00.
La Commission donne son accord, l'horaire étant dérogatoire.

N3-D DU 27/09/2025

53443357 PARIS ST GERMAIN 2 / BOUGIVAL FOOT 1

Demande de PARIS SAINT GERMAIN FC de jouer la rencontre à 13H00, suite à l'occupation des terrains et vestiaires.
Compte tenu du calendrier, la Commission donne son accord.

N3-A DU 27/09/2025

53443036 BUCHELOISE AS 1 / VINSKY FCM 1

Demande de Bucheloise pour jouer à 12H en raison de l'occupation des vestiaires .
Compte tenu du calendrier, la Commission donne son accord.

FUTSAL

D1-A DU 13/10/2025

54646394 ATFC 1 / CFC 1

Demande de CHATOU pour reporter ce match au 18/05/2026 le club ayant un match le 11/10/2025.
L'écart entre les deux matches étant de 2 jours, la Commission maintient la date du 13/10/2025.

MATCHS A JOUER

A JOUER LE MERCREDI 01/10/2025 A 19H

U14

N3-F
53443436 VERSAILLES 78 FC 25 / CHATOU AS 23

N3-H
53443593 SARTROUVILLE ES 24 / VILLENES ORGEVAL 23

A JOUER LE 12/10/2025

VETERANS

D2-A
53448337 MAISONS-LAFFITTE F.C 31 / TRIEL AC 31

A JOUER LE 19/10/2025

CDM

D1-A
53450034 JUZIERS F.C. 5 / VOISINS F.C. 5

A JOUER LE 26/10/2025

SENIORS

D5-B
54777553 MAURECOURT F.C. 2 / FEUCHEROLLES USA 2

VETERANS

D5-B
54719246 MAISONS-LAFFITTE F.C 33 / F.C. ACHERES 31

A JOUER LE 21/12/2025

SENIORS

D2-B
53436858 HOUDANAISE REGI. FC 1 /CHANTELOUP LES V. US 1

D3-B
53437423 MONTIGNY LE BX AS 2 / TRIEL AC 1

D4-A
53437687 PORCHEVILLE FC 1 / GARGENVILLE STADE 2

U16

D1-A
53434071 MAISONS-LAFFITTE F.C 21 / FEUCHEROLLES USA 21

COURRIERS

VETERANS

520105 MESNIL SAINT DENIS

Demande du club pour intégrer le championnat U17 D1 suite au forfait

général de MARLY LE ROI US et MONTESSON US.

La Commission ne peut accéder à votre demande, les vacances n'étant plus comblées à cette date.

U16

500416 CHATOU AS

Demande du club pour changer de division en U16 et intégrer la D2 en remplacement du PERRAY FOOT ES, forfait général.

La Commission ne peut accéder à votre demande, les vacances n'étant plus comblées à cette date.

U14

522315 ECQUEVILLY EFC

Demande du club pour changer de division en U14 et rétrograder en N3.

La Commission ne peut accéder à votre demande. Étant donné qu'il s'agit d'un brassage sur 7 journées, vous serez affectés dans une poule de niveau en phase 2.

519963 AUBERGENVILLE FC

Demande du club pour avoir l'alternance en U14 suite à l'engagement d'une seconde équipe.

Compte tenu de l'inscription tardive, la Commission de peut accéder à votre demande.

FUTSAL

518199 CARRIERES SOUS POISSY

Demande du club pour engager une équipe en championnat Futsal

La Commission donne son accord et vous invite à saisir vos licences FUTSAL afin qu'elles soient valides avant le 01/10/2025.

CALENDRIER

FUTSAL

JEUNESSE SANS FRONTIERES

Le club étant en cours d'affiliation, la commission ne pourra intégrer l'équipe, l'exempt ayant déjà été remplacé.

SENIORS

564690 POISSY FC

Suite aux préconisations de la CDPME, le FC POISSY 2 et le FC POISSY 3 échangent de poule.

U14

La Commission vous informe qu'elle va procéder à une modification du calendrier.

La journée du 18 octobre sera exclusivement une journée de Coupe des Yvelines, alors que la journée de championnat initialement prévue est décalée au samedi 13 décembre.

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer au moins 15 jours avant la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

SENIORS

D4B DU 02/02/2025

28222796 – POISSY FC 2 / BOUGIVAL FOOT

Transmis de la Commission de Discipline en instruction du 11/03/2025 infligeant une suspension de terrain de 5 matches fermes pour l'équipe 2 de Poissy FC évoluant en Séniors D5-A.

En raison de la refonte des poules de la 5° Division, la Commission a désigné les matches suivants :

D5-A DU 09/11/2025

54728334 POISSY FC 2 / VERNEUIL S/SEINE US 2

D5-A DU 07/12/2025

54728356 POISSY FC 2 / ENT. MEZIERES MAULE 1

D5-A DU 18/01/2026

54728380 Poissy Fc 2 / INTERFOOT 78 1

D5-A DU 01/02/2026

54728392 POISSY FC 2 / FONTENAY ST PERE AS 1

D5-B DU 15/02/2026

54728405 POISSY FC 2 / CHAMBOURCY ASM 2

U18

D1A DU 18/05/2025

28215268 - ST GERMAIN EN LAYE 21 / BAILLY NOISY SFC 21

Transmis de la Commission de Discipline du 03/06/2025 infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe 21 de ST Germain en Laye FC évoluant en U18 D1.

La Commission a désigné les matches suivants :

D1-U DU 16/11/2025

53433777 St Germain en Laye 21 / Montigny le Bx As 21

TIRAGE COUPES

Les tirages ont eu lieu lors de la Commission du Lundi 22 Septembre 2025.

Vous pouvez y accéder [en cliquant ici](#).

2EME TOUR
Dimanche 12 Octobre 2025

CY SENIORS
CY VETERANS

1ER TOUR
Dimanche 12 Octobre 2025

CC SENIORS

Exempt : VERNEUIL S/SEINE US 2

CC VETERANS
CY U18
CY U16

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

DEMANDES DE RAPPORTS

SENIORS

CY DU 14/09/2025
54179291 CONFLANS F.C. 3 / PORT MARLY C.S. 1
RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

CY DU 14/09/2025
54447633 ISSOU AS 1 / MUREAUX O.F.C. 2
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D4-B DU 21/09/2025
53438057 ANDRESY F.C. 1 / MESNIL LE ROI A.S. 1
LA COMMISSION DEMANDE A L'AS MESNIL LE ROI UN RAPPORT CONCERNANT LA NON UTILISATION DE LA FMI.

CDM

D1-A DU 21/09/2025
53450033 E. S. GUYANCOURT F. 5 / ST CYR LUSO 6
La Commission demande à ST CYR LUSO un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

U16

D3-A DU 21/09/2025
53440903 GARGENVILLE STADE 21 / HARDRICOURT US 21
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D3-A DU 21/09/2025
53440901 A.S. BUCHELOISE 21 / AUBERGENVILLE F.C 21
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U15

D1-A DU 20/09/2025
53434291 PLAISIROIS F.O. 2 / CONFLANS F.C. 1
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U14

N2-C DU 20/09/2025
53442384 BUC FOOT AO 21 / VERSAILLES JUSSIEU 22
La Commission demande à VERSAILLES JUSSIEU un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Commission du 18/09/2025 en distanciel

Présents: MM.FEREY Rémi (Président), LAUBY Henri-Claude (secrétaire),
MM. GUICHETEAU Didier, MOLLER Didier

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCH

VETERANS

CY du 14/09/2025
54177259 GUERVILLE ARNOUVILLE AS 32 / MAGNY 78 FC 31
Réclamation de GUERVILLE ARNOUVILLE AS 32, portant sur la participation du joueur COUSIN Aurélien licence 2319911692 de MAGNY 78 FC 31, dont le délai de qualification ne serait pas respecté.

La Commission transmet à MAGNY 78 FC pour faire part de ses éventuelles observations pour sa réunion du 24/09/2025 à 12h00.

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 22 septembre 2025

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM , Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, MMES Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT, Luis PEDRO GOMES

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Melvin GOMES, Michel LOUVEL , Jean-Eric INACIO, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Julien RODRIGUES LOPES, Mme Yvane JONNAIS

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX U7-U9

MANTOIS 78 FC

Demande du club pour intégrer les plateaux U7 & U9 de la 1ère phase, en raison d'un oubli d'inscription liée à une problématique interne.

La Commission a pris note et a pu exceptionnellement prendre en compte la demande.

VERNOUILLET FC

Demande du club pour intégrer les plateaux U7 de la 1ère phase, suite à la création de 2 équipes en dernière minute.

La Commission a pris note et a pu exceptionnellement prendre en compte la demande.

PLATEAUX CLASSIQUES U8-U9

Les plateaux du 27/09 sont disponibles en [cliquant ici](#).

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Tous les plateaux de la phase 1 sont disponibles en sur notre site internet à la rubrique Foot Animation & Loisir (sur le site ou dans vos footclubs).

CHALLENGE D'AUTOMNE U11-U13

Pour consulter les premières journées : [Cliquez ici](#)

La Commission rappelle qu'une épreuve technique est à réaliser en amont des plateaux U12/U13.

CRITERIUM ESPOIRS

Pour consulter tous les plateaux de la 1ère phase : [Cliquez ici](#)

CRITERIUM ESPOIRS U12 & U13

SARTROUVILLE ES du 20/09

Courrier du club expliquant s'être déplacé pour un plateau U12 à 16h00 à VILLENES, or le plateau aurait eu lieu à 12h30.

La Commission demande des explications au club de VILLENES ORGEVAL FC pour le lundi 29 septembre à 12h00 au plus tard.

HOUILLES AC du 27/09

Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau en raison de l'occupation de ses terrains. Il demande aux clubs de TRIEL ou BAILLY si l'un d'eux peut accueillir. Accord de TRIEL AC.

La Commission a bien conscience de la problématique sur cette phase 1, où les alternances ne sont pas forcément respectées, la priorité étant que chaque équipe puisse accueillir au moins une fois sur la phase. Plateau à jouer à TRIEL AC.

Modifications horaires des plateaux du 27/09

U12 : MONTIGNY LE BX AS : 14h00

U12 : ELANCOURT OSC : 14h00

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 22 septembre 2025

Présent : Francis DUPRE (Président), Naïma BARRIZ, Jean-François DUPONT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

REUNIONS

Prochaine date pour ce début de saison :

- Mardi 23 septembre à 19h00 au siège du District : réunion de présentation des contenus Fillofoot, U11F et U13F

FILLOFOOT

Le plateau du 4 octobre 2025 est en ligne dans le module Foot Animation & Loisir.

Vous pouvez le retrouver [en cliquant ici](#)

FOOT A 5

Les plateaux U11F et U13F du 11 octobre 2025 sont en ligne dans le module Foot Animation & Loisir.

Vous pouvez le retrouver [en cliquant ici](#)

ENGAGEMENTS

Voici un récapitulatif des clubs engagés à ce jour .

Pour le critérium Séniors F à 8, il est possible de s'engager jusqu'au 14 septembre 2025.

Pour les autres critères, l'engagement est terminé pour les plateaux du challenge automne. Il est possible de s'engager pour les critères jeunes jusqu'au 5 octobre 2025.

SENIORS F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.
BEYNES F.C.
BREVAL LONGNES F.C. PLATEAU
CHANTELOUP US
CROISSY US
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.
MAGNY 78 F.C.
MESNIL ST DENIS A.S.L.
ST ARNOULT 78 FC
VOISINS F.C. 2
SARTROUVILLE ESP. S.

La commission décide de faire une poule pour cette catégorie lors de la 1ère phase. Elle ajoute au calendrier les dates du 24 janvier et 7 février 2026.

U18 F A 8

CARRIERES SUR SEINE U.S.
LE CHESNAY 78 F.C.
LES MUREAUX O.F.C. 2
LIMAY A.L.J.
LOUVECIENNES A.S.
MAISONS-LAFFITTE F. C.
MANTOIS 78 F.C. 2
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A.S.,
PORTES IDF FC FEMININ
VIROFLAY U.S.M.

U15 F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.
CARRIERES GRESILLONS A.S.
CARRIERES SUR SEINE U.S. 1
CARRIERES SUR SEINE U.S. 2
CELLOIS C.S. 1
CELLOIS C.S. 2
CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL
HARDRICOURT U.S.
HOUDANAISE REGION FC
LE CHESNAY 78 F.C.
LES MUREAUX O.F.C. 1
LES MUREAUX O.F.C. 2
MAISONS-LAFFITTE F. C.
MANTOIS 78 F.C. 2
MESNIL ST DENIS A.S.L.
NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.
PORTES IDF FC FEMININ
ROSNY FOOT C.S.
VERSAILLES JUSSIEU A.S. 1
VERSAILLES JUSSIEU A.S. 2
VINSKY FOOTBALL CLUB

U13 F A 8

BAILLY NOISY STANDARD F.C.
CARRIERES GRESILLONS A.S.
CARRIERES SUR SEINE U.S.
CLAYES SS/BOIS U.S. MUNICIPAL
CONFLANS F.C.
ELANCOURT O.S.C.
FONTENAY LE FLEURY F.C.
GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.
GUYANCOURT FOOTBALL E.S.
HARDRICOURT U.S.
LE CHESNAY 78 F.C. 1
LE CHESNAY 78 F.C. 2
LES MUREAUX O.F.C. 1
LES MUREAUX O.F.C. 2
MAISONS-LAFFITTE F. C.
MANTOIS 78 F.C.
MARLY LE ROI U.S.
MESNIL ST DENIS A.S.L.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S, 1
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S, 2
NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.
PLAISIROIS F.O.
POISSY F.C.
PORTES IDF FC FEMININ
RAMBOUILLET YVELINES F.C.
SARTROUVILLE ESP. S. 1
SARTROUVILLE ESP. S. 2
TRAPPES E.S.
VAL DE SEINE S.C.F.
VERSAILLES 78 F.C.
TRIEL A.C.
VOISINS F.C. 1
VOISINS F.C. 2

U11 F A 8

CARRIERES SUR SEINE U.S.
ELANCOURT O.S.C.
FONTENAY LE FLEURY F.C.
LE VÉSINET SPORT CLUB INTERNATIONAL
LES MUREAUX O.F.C.
MANTOIS 78 F.C.
MARLY LE ROI U.S.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX A,S,
PARIS SAINT GERMAIN F.C.
PLAISIROIS F.O.
POISSY F.C.
PORTES IDF F.C. FEMININ
ROSNY S/SEINE C.S.M.
VAL DE SEINE S.C.F.
TRAPPES E.S.
VERSAILLES 78 F.C.
VOISINS F.C.

CHALLENGE AUTOMNE

Les plateaux du challenge automne U11F, U13F, U15F et U18F sont en ligne.
Nous vous rappelons que les documents d'organisation sont téléchargeables et **doivent être transmis après le plateau par le club site d'accueil via le module Foot Animation & Loisir.**

COURRIER

513128 NEAUPHLE PONT. 78 RC
Courrier du club relatif au plateau U15F du 20/09/2025.
La Commission prend note et remercie le club de NEAUPHLE pour son rapport. En cas de planning chargé, un club peut demander des horaires dérogatoires sur les rencontres de son choix. La Commission rappelle également que les plateaux sont des compétitions officielles avec la même importance qu'une rencontre de championnat et qu'il n'est pas possible d'arrêter un plateau pour permettre de faire commencer une rencontre qui a lieu ensuite sur le même terrain. La bienveillance étant de rigueur dans ce genre de situation.

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion restreinte du 19/09/2025

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Dans chaque catégorie possibilité d'engager 2 équipes par club.

Nombre d'équipes par compétition :	
U12	40 places
U13	40 places
U14	40 places
U16	32places

Pour les U16 une pratique Futnet sera proposée sur le temps de pause.

Ces Coupe étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.
Par ailleurs :
Les protèges tibias sont obligatoires.
Les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau , merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

Pour ces Coupes, la Commission est à la recherche de gymnases.

[Point sur les inscriptions au 21/09/2025](#)

CHAMPIONNAT FUTSAL U13 & U15

Dans le but de développer le Futsal pour les catégories jeunes, le DYF crée les championnats U13 et U15. Ces deux compétitions sont ouvertes à l'ensemble des clubs Yvelinois. Tout type de licences à l'exception du Foot Santé sera autorisé.

[Point sur les inscriptions au 21/09/2025](#)

CRITERIUM U14 ET U16 À 8

Afin de permettre à chaque joueur de continuer à pratiquer son sport favori, le DYF renouvelle pour cette saison un critérium U14 et U16 à 8.

	U14	U16
ST CYR A.F.C.	1	
BUCHELOISE AS	1	
FOURQUEUX FOOT O.M.S.	1	
ST ARNOULT F.C.		1

Pour l'ensemble de ces compétitions, les engagements sont possibles sur la plateforme «Engagement du DYF »

La date de clôture d'inscription est prévue le **15 Octobre 2025**

PRESENTATION DES FORMATIONS FEDERALES TECHNIQUES SAISON 2025/2026

Programme Prévisionnel

Le District des Yvelines de Football a procédé à la planification des nouvelles formations dispensées par I.R.F.F. pour cette saison. **Nous vous diffusons le Calendrier prévisionnel détaillé et des formations proposée à ce jour (cf. documents joint à télécharger en cliquant-ici) :**

- Attestations Fédérales (A.F.)
- Certificats Fédéraux d'Initiateurs (C.F.I.)
- Journées Complémentaires Diplômes Fédéraux (D.F.)

Modalités d'Inscription

Les modalités d'inscription aux différentes Formations Fédérales proposées restent inchangées pour cette saison : Le dispositif d'inscription en ligne vous est présenté via le document suivant à télécharger :

- [Procédure Inscription Formation via Mon Espace FFF & via Portail Club](#)

Le détail des modalités d'inscription, les coûts et les pièces complémentaires à fournir par formation pour valider l'inscription, vous seront précisés sur notre [Site Internet à la rubrique « Formation » puis « Educateurs »](#).

Nous vous rappelons également quelques dispositions en matière d'accessibilité aux formations techniques :

- Le candidat doit être **licencié FFF** ;
- Le candidat doit être apte à la **Pratique et l'Encadrement** du Football (certificat médical renouvelé)
- Le candidat peut s'inscrire sur n'importe quelle session de formation (A.F. ou C.F.I.) sans pré-requis de diplômes préalable ;
- La certification (obtention d'un diplôme) est dissociée de la formation et nécessite une inscription préalable et des modules de formations attestés.

PARCOURS BÉNÉVOLE

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)

DIPLÔMES FÉDÉRAUX (DF)

Éthique et intégrité	Foot en marchant	Seniors	Beach Soccer	Responsable École de Football
Pratique féminine	FOOT5	U14-U19	Gardien de But	
Handi-foot	Futnet	U10-U13	Préparateur Physique	
Foot Adapté	Fit-Foot	U6-U9	Futsal	
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe	Projet Club		
Golf-Foot	Futsal			Coach Jeunes
				Coach Seniors

Le parcours de formation bénévole a été développé pour répondre au besoin de développement en compétences des éducateurs.trices et entraîneurs.res qui s'impliquent bénévolement au sein de leur club.

Jusqu'à 161 h de formation

De nombreuses formations, de 8h à 161h, sont mises à disposition des bénévoles. Ces formations sont accessibles dès 16 ans et permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre et animer des séances sur des pratiques diversifiées et à destination de tous les publics.

Ajoutez à la passion toutes les compétences nécessaires pour encadrer au sein de votre club !

Pour conclure , il ne vous reste plus qu'à vous inscrire via la rubrique « Formation » puis « Inscriptions Educateurs » et « Educateur - Parcours bénévole » : [cliquez-ici](#)

ET POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

- Contacter Le Secrétariat Formation Technique (Arthur) au **01 80 92 80 29**
- Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « Formation » : <https://dyf78.fff.fr>